

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/10/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 13

Séance N° 06

13/10/2025

Délibération 074/7.5

L'an deux mille vingt-cinq, le treize octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, HAMELIN Karine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, HEMON Christian, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HA Christine, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane, Mr GUILBAUD David.

Absents : Mrs PINEAU Nicolas, AVERTY Julien.

Pouvoir : Mme HENRIQUES Floriane a donné pouvoir à Mme BERNARD Béatrice

Madame ARTUS Pauline a été élue secrétaire.

OBJET : Subvention à l'amicale du personnel territorial de la commune de Le Perrier

Madame Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'amicale du personnel territorial de la commune de Le Perrier regroupe les agents du Pôle Services Séniors et de la commune de Le Perrier.

Considérant le courrier de demande de subvention adressé par l'association, faisant état des agents actifs et adhérents (59),

Madame Le Maire propose de fixer le montant de la subvention à accorder au titre l'année 2025 pour l'amicale du personnel territorial de la commune de Le Perrier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- FIXE la subvention pour l'année 2025 à 120€ par agent adhérent de l'amicale du personnel territorial de la commune de Le Perrier sur production d'un état des agents actifs et adhérents à ladite amicale du personnel de la commune de Le Perrier.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY

La secrétaire de séance
Mme ARTUS Pauline

